



74^e Session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, 26-30 septembre 2022 (Washington, États-Unis)

Point 4.3 de l'ordre du jour provisoire : **Politique pour la reconquête du progrès obtenu dans la réalisation des Objectifs de développement durable avec équité au moyen d'actions qui tiennent compte des déterminants sociaux de la santé et du travail intersectoriel**

Le Conseil International des Infirmières (CII) est d'accord sur la nécessité de se concentrer sur les déterminants sociaux de la santé pour atteindre avec équité les Objectifs de développement durable. Pour le CII, les investissements dans la main-d'oeuvre infirmière et sanitaire en général sont essentiels pour atteindre l'équité en matière de santé, traiter les déterminants sociaux de la santé et se préparer aux prochaines pandémies.

Les infirmières travaillent dans divers contextes, notamment dans le domaine des soins préventifs et de la santé publique. Elles constatent ce faisant les effets de l'absence de prise en compte des déterminants sociaux de la santé sur la réalisation des Objectifs de développement durable. Les Objectifs relatifs à la pauvreté, à la faim et à l'éducation sont autant d'éléments que les infirmières sont formées à évaluer chez leurs patients. Les infirmières jouent aussi un rôle moteur dans la recherche sur l'équité en santé et dans l'élaboration de politiques dans ce domaine. Faute d'intégrer les infirmières dans la planification du renforcement de l'équité en santé, des lacunes subsisteront dans les plans de soins, et certains besoins des patients ne seront donc pas satisfaits par le système de santé. Le CII recommande les mesures suivantes :

- Veiller à ce que les infirmières suivent une formation adéquate pour faire face aux disparités en matière de santé, afin que ses déterminants sociaux soient évalués et pris en compte dans les soins.
- Veiller à ce que les infirmières occupent des postes d'encadrement dans les interventions en faveur de l'équité en santé.
- Collecter des données ventilées sur les travailleurs de santé. La politique générale demandait de ventiler les données sur les patients (sexe, âge, origine ethnique, territoire, revenu, formation, profession et classe sociale), ce qui est nécessaire pour le suivi de l'équité en santé. Le CII demande que les données sur la main-d'oeuvre soient ventilées. Une main-d'oeuvre en santé diversifiée est nécessaire pour prodiguer des soins à des populations elles aussi diverses.
- Intégrer aux interventions en faveur de l'équité en santé des investissements dans des effectifs suffisants de personnels infirmiers et sanitaires, sans lesquels on ne pourra remédier aux déterminants sociaux de la santé, surtout lors de prochaines pandémies.

La pandémie a aggravé la pauvreté, réduit l'accès à la nourriture et creusé les écarts en matière de formation, ce qui rend plus difficile la prise en compte des déterminants sociaux de la santé. Les infirmières jouent un rôle essentiel dans le redressement après la pandémie et dans la reprise de la réalisation des objectifs de développement durable. Nous demandons que les infirmières aient le leadership dans toutes les interventions en faveur de l'équité en santé.

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre à la promotion de soins de qualité pour tous et de solides politiques de santé partout dans le monde.